

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MALIJAI

Séance du 28/11/2023 Objet : Servitude SDE 04 Les Faïsses

L'an deux mille vingt et trois et le 28 novembre à 18 heures 30,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la mairie de la commune, sous la présidence de Madame Sonia FONTAINE, Maire.

<u>Présents</u>: Mesdames FONTAINE Sonia, KERBOUA Yasmina, AILLAUD Marion, ROBERT Carole, HUBERT Armelle, AILLAUD Karine, MOUREN Sylvie et Messieurs GONCALVES Gilles, MUNOZ Estéban, DURAND Thierry, BONO Vicente, DEYE Manuel, HOLIET Samuel, VARCIN Alexandre.

<u>Absents excusés</u>: Mmes BERNARD Myriam, MIOTTO Lucie, BIANCO Maryline, et Mrs CHAMBRE Emmanuel, AKLA Mohammed.

<u>Procurations</u>: M. CHAMBRE Emmanuel a donné procuration à Mme MOUREN Sylvie. Mme BERNARD Myriam a donné procuration à Mme FONTAINE Sonia.

Mme AILLAUD Marion a été désignée Secrétaire de Séance conformément à l'article L 2121-15 Code des Collectivités Territoriales.

Délibération n° 2023/06/46

OBJET: Servitude SDE 04 Les Faïsses

Mme le Maire expose que préalablement au transfert de compétences de l'eau et assainissement à PAA, la commune avait engagé des travaux de raccordement au réseau public d'assainissement du quartier des Faïsses. PAA poursuit ces travaux.

La commune a souhaité profiter de cette occasion pour relier un point d'éclairage public isolé au poste le plus proche, et enfouir le réseau.

Pour cela, il est nécessaire de délivrer une servitude au SDE sur la parcelle B 732 pour une canalisation d'environ 160 mètres, ainsi que la pose d'un coffret électrique.

Mme le maire propose :

- d'accorder cette servitude,
- de l'autoriser à signer les documents nécessaires.

OUÏ cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Accorde la servitude de passage susmentionnée au SDE 04,
- Autorise Madame le Maire à signer tous les documents nécessaires.

Malijai, Le 28 novembre 2023 Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Pour copie certifiée conforme Le Maire Sonia FONTAINE

